



Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes 3INAYA

TERMES DE REFERENCE POUR UNE MISSION D'EXPERTISE PEDAGOGIQUE

**Elaboration de contenus pour la formation
d'enseignant.e.s sur le repérage et la prise en
charge des violences basées sur le genre**

Secteur d'activité : Santé – Egalité des genres

Type de contrat : Prestation de service

Durée : 10 jours/homme

Lieu de la prestation : Rabat, Maroc

Référence de l'appel d'offre : 23MAROCEXPERTFORM

Clôture 23/04/2023 à 23h59





Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



1. Informations générales

1.1 Santé Sud

Santé Sud est une ONG internationale engagée pour le droit à la santé pour tous et toutes et dont le siège se situe à Marseille (France). Ses programmes sont conçus selon une méthodologie de santé publique fondée sur les droits et l'égalité de genre. Depuis 1984, nous agissons sans remplacer, en renforçant les capacités de nos partenaires locaux pour que chacun·e ait accès à des soins de qualité. Ses partenaires sont les acteur·rices des systèmes de santé (autorités publiques de santé, services de santé primaires et de référence), les autorités locales de nos régions d'intervention, les organisations de la société civiles engagées pour le droit à la santé et les populations.

Parce que "Tout le monde a le droit d'être bien soigné", nous construisons ensemble des systèmes de santé plus efficaces et vertueux et renforçons le pouvoir d'agir des populations sur leur santé. Actuellement, Santé Sud conduit des projets en Afrique de l'Ouest, au Maghreb, à Madagascar et à Mayotte autour de 5 thématiques d'action : Lutte contre les maladies prioritaires ; Médicalisation des zones rurales ; Santé communautaire ; Santé, droits sexuels et reproductifs et égalité de genre ; Enfance : santé et développement.

Depuis 2012, Santé Sud est une association du Groupe SOS, leader de l'entrepreneuriat social en Europe.

Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions. Ses interventions ont porté d'abord sur une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb. De 2018 à 2022, Santé Sud a poursuivi son action au Maroc à travers la mise en œuvre d'un programme visant la prévention, le repérage et la prise en charge des troubles de développement chez les enfants.

Santé Sud met actuellement en œuvre 2 programmes au Maroc :

- Un programme de renforcement du système de santé dans la province de Boujdour,
- Un programme de Santé sexuelle et reproductive (SSR) et de lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG) et d'accès à la santé : un droit de base fondamental.

1.3. Programmes de Santé Sud en SDSR

La santé sexuelle et reproductive, la promotion des droits sexuels et reproductifs et la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans.

Santé Sud définit le genre comme une construction sociale, fondée sur des normes, stéréotypes et représentations. Le genre a un impact sur les minorités de genre, dont font partie les femmes, notamment les jeunes femmes. Il a une influence sur le parcours de vie, sur l'accès à l'éducation, sur l'accès à l'emploi, sur les conditions de travail, sur l'accès aux services publics, sur l'accès à la santé. Le genre est un déterminant des inégalités en santé : il l'est à lui tout seul ET en intersectionnalité avec d'autres enjeux socio-culturels et économique (conditions socio-économiques, âge, appartenance ethnique, handicap, orientation sexuelle, etc.)

Dans le cadre de ces programmes, Santé Sud accompagne à la fois :

- (1) Le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des populations, et prioritairement des adolescent·es et des femmes, concernant la santé et les droits sexuels



Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des OSC à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;

- (2) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent-es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel-les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bienveillants et respectueux des droits des patient-es.

1.2 Le Réseau LDDF INJAD

Le Réseau LDDF-INJAD contre la violence du genre, co-demandeur du projet 3Inaya, est une association marocaine membre et structure membre de la Fédération des ligues des droits des femmes et -déterminant de son identité féminine. Le réseau est l'entité responsable pour accueillir et soutenir les femmes victimes de violences. LDDF-INJAD est composé des centres d'écoute, de conseils juridiques et de soutien psychologique pour les femmes victimes de violence de genre, et du centre d'hébergement TILILA pour les femmes en situation de détresse. La mission du réseau LDDF-INJAD contre la violence de genre relève d'une vision stratégique ayant pour but d'allier l'expertise associative et militante en matière d'écoute, de conseil, d'hébergement, d'orientation juridique et du soutien psychologique au processus global menée par la FLDF pour la sensibilisation, la revendication, le plaidoyer et le lobbying contre la violence du genre et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

2. Contexte et justification

2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

2.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" est mis en œuvre au Maroc dans 7 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Tanger-Tetouran-Al Hoceïma, Dräa-Tafilalet, Oriental). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête Nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. La COVID-19 a amplifié cette vulnérabilité : augmentation des VBG dues à la cohabitation, perte de revenus, augmentation des charges domestiques. Les problèmes à traiter résultent du manque de mise en pratique des décisions politiques en termes d'égalité et de carcans sociaux persistants tels que les stéréotypes socioculturels sexistes, encore très présents dans les médias, et les dynamiques de domination masculine.



Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



Le pays manifeste des résistances à la criminalisation de toutes les violences faites aux filles et aux femmes (y compris le mariage des mineures). Les violences conjugales sont perçues comme une affaire privée, ce qui place ces femmes dans une situation d'isolement. La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Le projet cible :

1. La promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) via des activités d'éducation à la santé et de campagnes de sensibilisation aux rapports sexuels sûrs et désirés, à la prévention des violences basées sur le genre dont le mariage des mineures, les grossesses précoces et non désirées. Ces activités incluront la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes, dont la paternité et la masculinité positive et la lutte contre les stéréotypes sexistes.
2. Le renforcement de la protection des survivant·e·s de violences par l'amélioration de la qualité et de la coordination des mécanismes mis en œuvre par les OSC et les services publics afin de leur garantir l'accès à un continuum de prise en charge global, intégré et coordonné au niveau territorial.
3. L'accroissement de la responsabilisation des autorités publiques et des acteurs non étatiques (OSC, médias, universités, centres de recherche) grâce au plaidoyer pluri-acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles en visant le changement de perception du rôle, des droits et perspectives des femmes.

2.1.2. Enjeux et objectifs du projet

Le projet a pour objectifs de :

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant·e·s.

Objectifs spécifiques :

- 1- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
- 2- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
- 3- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

Ces objectifs ont été conçus selon une approche droits. Ils visent le respect des droits des femmes en tant que détentrices de droits (objectif général) et le renforcement des capacités des OSC et services de santé et de protection sociale en tant que titulaires de responsabilités (objectif spécifique), à travers (1) la promotion et le respect des droits humains, dont le droit à la santé conçue selon la définition de l'OMS : état complet de bien-être physique, psychique et social pour chacun·e ; (2) la prévention des atteintes à ces droits, dont font parties les violences basées sur le





Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



genre ; (3) la protection des victimes de VBG dans une démarche alignée avec le principe de non-discrimination et d'égalité d'accès.

3. Définition de la prestation

3.1. Objectifs de la prestation

L'objectif général de l'expertise pédagogique est de contribuer au renforcement des capacités de 60 enseignant.es, à promouvoir la culture de l'égalité de genre, à lutter contre les violences liées au genre ainsi qu'au repérage et l'orientation des victimes des collèges et lycées des 3 régions cibles.

Les objectifs spécifiques sont :

- Apporter une expertise en science de l'éducation et conseiller l'équipe de Santé Sud en termes de besoins et d'approches éducatives au cours des réunions du groupe de travail ainsi que lors de la co-construction du module de formation ;
- Assurer le rôle de médiateur et de conseiller auprès de l'équipe de Santé Sud afin d'adapter les compétences de Santé Sud au contexte éducatif marocain, aux habitudes et aux besoins des enseignant.e.s ;
- Outiller les enseignant.e.s pour identifier et déconstruire les stéréotypes de genre, prévenir et identifier les violences liées au genre ainsi que référer les survivant.es ;
- Outiller les enseignant.es formé.es afin qu'ils.elles puissent à leur tour former leurs collègues afin que l'école soit un espace d'accueil des activités communautaires. Ceci afin d'encourager le renforcement des compétences des collègues-enseignant.es qui prennent en charge les clubs de l'éducation à la citoyenneté.

3.2. Résultats attendus

L'expert.e devra apporter son expertise pédagogique à l'équipe de Santé Sud afin d'atteindre les résultats suivants :

- 60 enseignant.e.s verront leurs compétences augmentées et seront responsabilisés dans la promotion de la culture de l'égalité femme-homme, de lutte contre le harcèlement, le dépistage des violences et l'orientation des victimes vers les professionnel.le.s de la prise en charge existants ;
- 60 enseignant.e.s seront outillé.e.s pour prévenir la violence, identifier précocement les cas de violence et référer les survivant.es et de répondre aux interrogations des jeunes ;
- 60 enseignant.e.s seront capables de sensibiliser et de former en cascade leurs collègues enseignant.e.s sur les thématiques de la culture de l'égalité femme-homme et des violences liées au genre afin que l'école soit un espace de promotion de l'égalité femme-homme.
- Les adolescent.e.s et jeunes des collèges et lycées où enseignent les 60 enseignant.e.s seront formé.e.s seront sensibilisés à la culture de l'égalité et à la promotion des droits des femmes.





Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



3.3 Livrables attendus

Le consultant **produira** les documents et rapports suivants (en français et en arabe) :

- Une note méthodologique à destination du formateur/animateur de la formation des 60 enseignant.e.s des collèges et lycées.

Le consultant **supervisera et appuiera** l'élaboration des documents suivants (en français et en arabe) :

- Un plan de formation de 2 jours à destination d'enseignant.e.s de collèges/lycées ;
- Un module de formation à destination des enseignant.e.s de collèges/lycées visant à identifier et déconstruire les stéréotypes de genre, prévenir et identifier les violences liées au genre ainsi qu'à référer les survivant.es ;
- Une fiche d'évaluation de la formation (pré et post test) à destination des enseignant.e.s de collèges/lycées.

Ces documents seront déposés en version originale papier et version numérique à Santé Sud.

Le.a consultant.e participera aux temps de travail et réunions prévues pour la formulation du module de formation. Le.a consultant.e jouera un rôle important dans la co-animation des groupes de travail et appuiera Santé Sud dans la formulation du module. Par ailleurs, le.a consultant.e appuiera le.a formateur.rice qui mettra en œuvre les séances de formation auprès des 60 enseignant.e.s.

Le.a consultant.e devra tenir compte des technicités et normes pédagogiques en vigueur du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports et soit adapté au public cible.

3.4 Groupes cibles

Bénéficiaires directs :

- 60 enseignant.es des collèges/lycées des 3 régions.

Bénéficiaires indirects :

- Les collégiens et lycéens des établissements scolaires où enseignent les 60 enseignant.es des collèges/lycées formés.

3.5 Méthodologie

3.5.1 Méthodologie attendue pour la prestation

L'expert.e pédagogique devra suivre la méthodologie suivante :

Pendant toute la durée de sa mission, l'expert.e pédagogique travaillera en étroite collaboration le.la chargé.e de mission genre et santé sexuelle de Santé Sud.

- 1- **Réunion de cadrage** : la mission de l'expert.e pédagogique démarrera par une réunion de cadrage organisée par Santé Sud. Cette réunion apportera des compléments d'informations à l'expert.e pédagogique et permettra de définir une feuille de route pour la prestation.





Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



- 2- **Première réunion du groupe de travail. L'expert.e participera au groupe de travail pluriacteurs** réunissant plusieurs représentants de l'éducation nationale, des autorités de santé, 1 expert.e juriste, la responsable SSR, le.la chargé.e de mission genre et santé sexuelle, la responsable psychosocial et santé mentale et plusieurs membres du Réseau LDDF-INJAD. Cette rencontre a pour but d'acter la création d'un module de formation « droits et genre » et ses chapitres.
- 3- **Appui à l'élaboration et la rédaction du module de formation** : l'expert.e pédagogique appuiera le.la chargé.e de mission genre et santé sexuelle dans la rédaction du module « droits et genre ». Cet appui prendra la forme de sessions de relecture des premières versions et de 3 réunions de suivi avec le.la chargé.e de mission genre et santé sexuelle et la responsable Santé Sexuelle et Reproductive avant le deuxième groupe de travail. Il-Elle les recommandera concernant les aspects suivants :
 - Contextualisation du genre et des violences basées sur le genre dans le système scolaire marocain ;
 - Les techniques de communication auprès des enseignant.e.s , des adolescent-es et des jeunes,
 - Les spécificités du terrain et de chaque zone d'intervention (régions de Rabat-Salé-Kenitra / Casablanca-Settat / Beni Mellal Khenifra).
- 4- **Deuxième réunion du groupe de travail. L'expert participera au groupe de travail pluriacteurs** réunissant les mêmes acteurs que lors de la première réunion. Cette rencontre a pour objectif de valider officiellement le module de formation préalablement envoyé aux participants.
- 5- **Validation des livrables finaux** : l'expert.e pédagogique assurera la dernière relecture du module de formation (incluant un plan de formation et une fiche d'évaluation pré post formation) en prenant en considération les commentaires et suggestions des participants. Par ailleurs, il.elle remettra également une note méthodologique à destination du.de la formateur.rice.
- 6- **Préparation de la formation** : l'expert.e pédagogique s'assurera également de fournir un appui au.à la formateur.rice pour la préparation de la mise en œuvre de la formation auprès des enseignant.e.s.

3.5 Zone et durée de conduite de la prestation

La prestation se déroulera sur Rabat. Quelques réunions à distance seront envisageables dans la mesure du possible et en accord avec Santé Sud.

- ½ jour/homme à Rabat pour participer à la réunion de cadrage animée par Santé Sud ;
- 1 jour/homme à Rabat pour préparer la co animation du premier groupe de travail (déroulement, objectifs, documents d'animation)
- ½ jour/homme à Rabat pour la co animation du premier groupe de travail ;
- 4 jours/homme pour l'appui à l'élaboration et la rédaction du module de formation en coordination avec le.la chargé.e de mission genre et santé sexuelle ;
- ½ jour/homme à Rabat pour préparer le deuxième groupe de travail ;
- ½ jour/homme à Rabat pour la co-animation du deuxième groupe de travail ;





Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



- 1 jour/homme pour la validation finale du module avant envoi aux autorités de l'éducation nationale
- 1 jour/homme pour l'élaboration de la note méthodologique à destination du formateur/animateur de la formation des 60 enseignant.e.s
- 1 jour/homme pour les échanges avec le/la formateur.rice.

Soit un total de 10 journées.

Le nombre de journées de missions reste indicatif. Nous attendons du prestataire une proposition la plus pertinente aux enjeux de la mission.

3.6 Calendrier non-exhaustif de la prestation

Activités	Délais (2023)
Réception des offres	23 avril
Sélection du prestataire	30 avril
Réunion de cadrage avec Santé Sud et LDDF-INJAD	Début mai
Premier groupe de travail	Fin mai
Travail de révision incluant 3 réunions de suivi avec le/la chargé.e de mission genre et santé sexuelle	Juin
2ème groupe de travail	Septembre
Reprise des commentaires du 2ème groupe de travail et remise du module de formation final	Mi-septembre

3.7 Droits de propriété intellectuelle

Les documents produits demeureront la propriété intellectuelle de Santé Sud. Les documents ne pourront être diffusés par un autre prestataire que Santé Sud.

3.8 Informations administratives

L'expert.e pédagogique sera autonome dans la mise en œuvre logistique de la mission. Ceci concerne notamment l'achat de matériel pédagogique (photocopies, impression de documents), déplacements, repas. Toutes ces dépenses sont à la charge du consultant et compris dans ses honoraires.

4. COMPOSITION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES

4.1. Profil et compétences attendues

L'expert.e pédagogique devra répondre aux critères suivants :

- Détenir un diplôme universitaire de minimum Bac+5 dans un des domaines en lien avec l'appel d'offre comme l'ingénierie de formation, science de l'éducation ;
- Une solide expertise technique et expérience démontrée en ingénierie andragogique et de formation (conception et élaboration de plans de formation, de modules de formations) ;
- Une expérience démontrée dans la conception et l'élaboration d'outils à destination du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports ;





Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



- Une expérience en tant qu'enseignant.e ou de formateur.ice au sein de l'Education Nationale est un atout ;
- Etre sensible aux questions de prévention des violences basées sur le genre et la promotion de l'égalité femmes-hommes est un atout ;
- Parfaite maîtrise de la langue française et de la langue arabe à l'écrit et à l'oral et du darija.

L'expert.e devra avoir les qualités et compétences suivantes :

- Capacités organisationnelles et rédactionnelles.
- Capacités relationnelles : Diplomatie, rigueur, sens de l'empathie, bienveillance.
- Capacités pédagogiques, de dialogue, d'écoute et de travail en équipe multiculturelle.
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point).

Le-la candidat.e retenu.e devra adhérer aux valeurs de Santé Sud et démontrer un engagement pour l'égalité de genre et les droits des femmes.

4.2. Présentation de l'offre

4.2.1. Offre technique :

Les candidat.es sont prié-es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en langue française :

- Lettre de motivation ;
- CV détaillé présentant les références et expériences similaires ;
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de la prestation, la méthodologie détaillée et intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre ;
- Tout partage de prestation antérieure ou de résultats antérieurs illustrant les capacités de conduite de la prestation ;
- Identité fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre de commerce ou du numéro d'identification fiscal).

4.2.2. Offre financière détaillée et libellée en euros et faisant apparaître à minima les rubriques suivantes (**maximum 1 page**) :

- Honoraires ;
- Autres dépenses.

Pour cette prestation, le/la expert.e dispose d'un **budget maximum de 50000 MAD HT (facture HT)**. L'offre doit être adressée à Santé Sud et soumise à l'adresse email suivante : ap.maroc@santesud.org au plus tard le 23/04/2023 à 23h59 (heure du Maroc).

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.

Santé Sud se réserve de clôturer l'appel d'offre avant terme si une offre est jugée satisfaisante.

NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud.



Cofinancé par
l'Union Européenne



SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



4.3. Principaux critères d'attribution du marché

Critères de sélection	Nombre de points
Enjeux de la prestation	30 pts
Capacités de respect des contraintes de réalisation	20 pts
Proposition financière	15 pts
Diplôme universitaire en lien avec les sciences sociales/sciences de l'éducation diplôme universitaire de minimum Bac+5 dans un des domaines en lien avec l'appel d'offre comme l'ingénierie de formation, science de l'éducation	15 pts
Expérience en ingénierie pédagogique et de formation	25 pts
Expérience en conception d'outils éducatifs au sein du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	10 pts
Expérience en conception d'outils éducatifs sur la prévention des violences basées sur le genre et la promotion de l'égalité femmes-hommes	20 pts
Expérience antérieure avec un public enseignant (collèges / lycées)	20 pts

